



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Le préfet de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au **plan départemental d'alerte météorologique**, décide la mise en place de

L'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU ORANGE

pour le phénomène **CANICULE** dans le département de la Charente.

Situation attendue :

Cette vigilance débute samedi 9 août juin 2025 à 12 heures et devrait durer jusqu'à lundi soir au moins.

Dans les jours et nuits à venir, les températures continueront de s'élever pour atteindre :

| Samedi 9 août | Nuit du 9 au 10 août | Dimanche 10 août | Nuit du 10 au 11 août | Lundi 11 août |
|----------------|----------------------|---------------------------------------|-----------------------|----------------|
| 35 à 38 degrés | 17 à 19 degrés | 35 à 38 degrés avec des pointes à 39° | 19 à 22 degrés | 37 à 40 degrés |

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

→ MAIRIE ←

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'avertir les organisateurs des manifestations de plein air prévues dans leur commune et, en cas de nécessité les interdire ;
- d'évacuer, en cas de nécessité, les chapiteaux, tentes et structures (CTS) ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- d'interdire des voies de circulation s'il le juge nécessaire ;
- d'informer la population des conseils de comportements ci-après.

→ SERVICES DE L'ETAT ET PARTENAIRES ←

Il est demandé aux services de :

- mobiliser les moyens propres à remplir les missions prévues par les dispositions ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur » ;
- désigner un représentant prêt à rejoindre le centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture en cas de demande ;
- informer leurs agents et la population des conseils de comportements ci-après.

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière
- Limitez vos activités physiques et sportives
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais
- En cas de malaise ou de troubles du comportement,appelez un médecin
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie
- Pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

You pouvez vous tenir informés des évolutions

De la situation météorologique

- sur le site www.meteo.fr
- au 05 67 22 95 00

De la situation sanitaire

- sur le site [www.sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr)
- au 0 800 06 66 66

À Angoulême, le 8 août 2025

Pour le préfet et par délégation,
Le chef du service interministériel de
défense et de protection civiles



Pierre GÉ